

D'ASSISTANT EN RÉADAPTATION à ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Projet en collaboration entre la
Direction des programmes
déficiences du
CISSMO

et


le Service de la formation continue
du Collège de Valleyfield

Présentation Colloque Éducation et
Formation en santé et services
sociaux

8 AVRIL 2021



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 

MISE EN CONTEXTE et DESCRIPTION DU PROJET

Par Caroline Bouffard, coordonnatrice au
CISSMO



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 

Mise en contexte des besoins



- La Direction des programmes déficience (DPD) du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest (CISSMO) rencontre de grandes **difficultés de recrutement pour combler les postes d'assistants en réadaptation et d'éducateurs spécialisés**
- Il y a un réel enjeu de sécurité pour les usagers, l'embauche d'une **main d'œuvre mieux formée et sensibilisée** à la réalité des milieux de travail est essentielle
- Ce projet de formation vise à initier une nouvelle **main d'œuvre aux compétences de base du métier d'assistant en réadaptation**, plus précisément pour la clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

PRÉMISSE DU PROJET

- Les candidats sont **sélectionnés conjointement** par le Collège de Valleyfield et le CISSSMO
- Une **formation intensive et rémunérée de 3 semaines** est octroyée
- Cette formation donnée conjointement par le Collège de Valleyfield et le CISSSMO comprend des heures de **formation théorique, pratique ainsi que des heures d'orientation** directement auprès de la clientèle
- Cette formation de plus de **100 heures** permet à la personne nouvellement embauchée de travailler à titre **d'assistant en réadaptation suite à la réussite de ce programme**

La suite du projet



- Le projet prévoit que les **candidats retenus bénéficient d'une garantie d'heures** de travail à temps complet pour la période estivale, soit à partir de la période d'embauche (juin) et ce, jusqu'en septembre de la même année
- Les assistants en réadaptation qui le souhaitent et qui rencontrent les critères d'admissibilité, **peuvent entreprendre une attestation d'études collégiales (AEC) en éducation spécialisée**
- Ce **programme d'étude** est offert selon une formule innovante qui **jumèle les études et l'emploi**
- Les **cours réussis** dans le cadre de la formation d'assistant en réadaptation leur sont **crédités**
- Au terme du projet, certains candidats sont en **poste à titre d'assistants en réadaptation** et d'autres candidats **poursuivent leur formation** à titre d'éducatrices spécialisées


5

LA FORMATION ET SES DIFFÉRENTES PHASES

Par Nathalie Clusiau, conseillère pédagogique
au Collège de Valleyfield



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 

Le service de formation continue

- Le Service de la formation continue offre des formations plus spécifiques et plus courtes que les programmes préuniversitaires ou techniques. Ces formations aux adultes sont des « attestations d'études collégiales » (AEC) et ne comprennent que de la formation spécifique, sans formation générale. Ce sont des programmes courts permettant aux finissants d'intégrer rapidement le marché du travail et ainsi combler les besoins urgents de main d'œuvre de la région.
- Le Service de la formation continue est partenaire avec les centres locaux d'emploi du territoire et entretient des liens privilégiés avec les intervenants du milieu. Ces relations privilégiées permettent de bien cerner les métiers en demande. L'offre de formation est constamment adaptée aux besoins du milieu.
- En plus des différentes attestations d'études collégiales (AEC), la Formation continue offre également :
 - des cours de perfectionnement personnel et professionnel;
 - la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
 - des formations pour les entreprises.



LE PROGRAMME DE FORMATION D'ASSISTANT EN RÉADAPTATION

La formation vise à initier les futurs assistants en réadaptation aux compétences de base du métier afin d'intervenir auprès de la clientèle présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Ce programme permet d'offrir des compétences aux candidats qui souhaitent obtenir un emploi à la DPD du CISSSMO auprès de la clientèle présentant un trouble du comportement (TC) ou un trouble grave du comportement (TGC).

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1re ÉTAPE : 31 mai au 18 juin : Formation intensive de 3 semaines

- ❑ Fonction du travail d'un assistant en réadaptation (heures non créditées)
 - Accueil et mise à jour technologique (7 h)
 - Présentation détaillée de la profession et des milieux de travail
 - Stage d'observation et journées d'orientation (25 h)
 - Intervention thérapeutique pour conduite agressive (14 h)
 - Administration sécuritaire des médicaments (loi 90) (7 h)
 - Intervention, outils et clientèle (4 h)

- ❑ Santé et intégrité au travail (45 h créditées)
 - Porter assistance à une personne ayant besoin de soins
 - Protéger son intégrité personnelle
 - Effectuer des interventions auprès des personnes en situation de crise

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

2^E ÉTAPE :

Cours offerts à la session Automne 2021: 6 septembre au 17 décembre

**Formation offerte à temps partiel, de jour, mardi et jeudi matin*

- Cours « **Intervention en déficience** » 60 h créditées
- Cours « **Observation en éducation spécialisée** » 45 h créditées

Cours offert à la session Hiver 2022: 17 janvier au 29 avril

**Formation offerte à temps partiel, de jour, en matinée*

- Cours « **Introduction à des problématiques d'adaptation** » 45 h créditées

RECONNAISSANCE

À la fin de la formation les candidats reçoivent une attestation de formation à titre d'assistant en réadaptation de 255 heures émise par le Collège de Valleyfield et reconnue par le CISSMO.





Attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation spécialisée

Le service de la formation continue du collège de Valleyfield offrira l'AEC en techniques d'éducation spécialisée à l'automne 2022

Ce programme permettra une harmonisation travail-études et vie personnelle.

Des dispositions particulières seront offertes par le CISSS-MO; **Une garantie d'heures** s'appliquant pour le titre d'assistant en réadaptation, **une garantie de stage** s'applique pour l'un ou l'autre des stages de la formation de technicien en éducation spécialisée

Ce programme, de 2085 heures débutera à la session d'automne 2022, à temps partiel, de jour. Les candidats seront en classe 3 périodes par semaine. La durée estimée pour compléter les études est de 30 mois.

Les 4 cours issus de l'AEC et réussis dans le cadre de la formation d'assistant en réadaptation seront crédités

**Comme il s'agit d'un programme contingenté, les AR seront priorisés pour le recrutement*

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Le programme s'adresse à une clientèle adulte qui répond aux critères d'admissibilité suivants :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) OU posséder une équivalence (A.E.N.S.) officielle émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
- Posséder une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- Être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié (preuve à l'appui)
- Réussite de l'entrevue du CISSMO

RÉSUMÉ DE LA STRUCTURE DU PROJET

- La **promotion de la formation se fait conjointement** par le collège de Valleyfield et le CISSSMO
- La **sélection des candidats s'effectue conjointement**
- Les **candidats retenus bénéficient d'heures de travail garanties** par l'employeur pour la saison estivale
- La **formation d'assistant en réadaptation est rémunérée** par le CISSSMO
- Quelques mois plus tard, nous formons une **cohorte afin d'offrir l'AEC en éducation spécialisée** à laquelle peut se greffer de nouveaux candidats financés par le MEES
- Possibilité pour les candidats à l'emploi d'assistant en réadaptation de **s'inscrire hors programme à des cours crédités**

RETOMBÉES POSITIVES POUR LES DEUX PARTIES

Pour les deux parties impliquées au projet, un des objectifs poursuivis par le projet est **de s'assurer d'être un milieu attractif pour la clientèle ciblée**

La participation à ce projet de collaboration permet à chacune des parties **d'enrichir la contribution qu'il apporte au sein de la communauté.**

- Pour l'établissement d'enseignement il s'agit **d'offrir un milieu d'apprentissage adapté à la réalité des personnes adultes** désirant effectuer un retour aux études
- Pour **favoriser un placement en emploi** qui soit facilitant pour la clientèle
- Pour l'établissement de santé et de services sociaux, il s'agit **d'offrir un milieu d'emploi attractif en vue de recruter de futurs employés.**

15

PÉRIODE DE QUESTIONS

